

RETRAITE :

LE « CONCLAVE » VEUT EN FINIR AVEC LE RÉGIME DE RETRAITE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE !

Un conclave de régression sociale

Le simulacre de démocratie sociale que constitue le « conclave », voulu par F.Bayrou, touche à sa fin. Sans surprise, les propositions mises sur la table annoncent une dangereuse et rétrograde réforme du système de retraite pour les salariés.

En effet, dans les propositions qui doivent être remises le 17 juin au gouvernement, le patronat suivi des organisations syndicales restantes, à sa botte, prône la suppression de la gouvernance du système de retraite de base de la Sécurité sociale afin de l'intégrer au système de retraite complémentaire de l'Agirc-Arrco (système à points). Cette transformation de la gouvernance du système de retraite s'accompagnerait de la mise en place d'une « règle d'or ».

La gouvernance du système : un enjeu majeur

Pour rappel, le système de retraite du privé :

- est composé du régime de base par répartition, à prestations définies, de la Sécurité sociale issue de 1945,
- auquel est adossé depuis 1972 un système complémentaire à points, l'Agirc-Arrco. Le fait que ce dernier soit adossé signifie que les droits de la retraite complémentaire sont alignés sur ceux du système de retraite de la Sécurité sociale, comme l'âge de départ par exemple.

Si le système de retraite de la Sécurité sociale passe à une gouvernance de type Agirc-Arrco, cela signifie qu'il serait transformé, à terme, en système à « cotisations définies » (financement bloqué), à points.

DANGER : Règle d'or et système par points

La règle d'or quant à elle, impose un équilibre financier quasiment permanent du système de retraite même si le nombre de retraités augmente.

Or, nous savons déjà que le nombre de personnes de 65 ans aura quasiment doublé d'ici 2050. Le résultat d'un tel système est donc simple : c'est le niveau des pensions qui devra s'ajuster et diminuer pour respecter la règle d'or.

Rappelons-nous les propos de F. Fillon devant un parterre de patron en 2016 : « Le système à points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant de points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions ».

Dans un tel système, les « partenaires sociaux » ne sont que des « faire valoir » d'un système qui dégradera automatiquement les droits à la retraite des salariés et des retraités. En baissant le niveau des pensions, un tel système pousse les salariés soit à retarder indéfiniment leur départ à la retraite, soit à partir avec une pension minimale.. Il les pousse aussi à se tourner vers des systèmes individuels, à risques, tels que les fonds de pension.

Enfin le passage à un tel système :

- mettrait fin à toute contestation contre de nouvelles régressions sur les retraites,
- annihilerait toute possibilité de réforme progressiste comme, par exemple, le retour à un départ à 60 ans...

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT LE 5 JUIN AFIN QUE CES PROPOSITIONS DE CHANGEMENT DE SYSTÈME DE RETRAITE NE VOIENT PAS LE JOUR ET POUR DÉFENDRE NOS REVENDICATIONS

POUR UNE RETRAITE QUI SOIT UNE SECONDE PAGE DE LA VIE, LA FNPOS CGT REVENDIQUE :

- L'abrogation de la Réforme Borne qui repousse l'âge de départ à 64 ans
- L'abrogation de la réforme Touraine, qui allonge la durée de carrière à 43 ans
- Le rejet de tout système de capitalisation des retraites
- La retraite à 60 ans avec 37,5 ans de durée de carrière
- Une pension calculée sur les 10 meilleures années pour le secteur privé et sur les 6 derniers mois pour le secteur public avec :
 - Une prise en compte des années d'étude dans le cadre des dispositifs de solidarité.
 - Une amélioration des départs anticipés pour les métiers pénibles, l'invalidité, l'incapacité, le Handicap et les carrières débutées à 16 ans.
 - Un renforcement des périodes assimilées (maladie, maternité, chômage...) et des droits familiaux, seuls garants d'une véritable compensation pour les carrières hachées.
- Un minimum de pension au niveau du SMIC CGT (2000 €)
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires et des prix